

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 08 JUILLET 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, PARIILLON Christian, AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents excusés : ROUX Noëlle donne pouvoir à BARRAL Jean Marie, DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à PARIS Bruno, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, CEARD Audrey donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, COULOUMY Christian donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOD Chantal, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, GURLAIN Mireille, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre.

RAPPORT N° 2025/160 : Avancement de grade et promotion interne : création et suppression des postes

La Présidente informe l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade et de la promotion interne, établi pour l'année 2023.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

Vu les listes d'aptitudes établies par le Centre des Gestion des Hautes-Alpes

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 juin 2025 sur la suppression des anciens grades,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITÉ** :

- **D'ADOPTER** la proposition de Madame la Présidente,
- **MODIFIER** ainsi le tableau des emplois :

Ancien grade à supprimer	Date de suppression	Nouveau grade à créer	Date de création	Pôle	Motif
Ingénieur	1er août 2025	Ingénieur principal poste à créer)	1er août 2025	Urbanisme	Avancement de grade dans le cadre des LDG
Agent de maîtrise	1er août 2025	Agent de maîtrise principal (poste à créer)	1er août 2025	Assainissement	Avancement de grade dans le cadre des LDG
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1er août 2025	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe (poste à créer)	1er août 2025	Service social de proximité (CISPD)	Avancement de grade dans le cadre des LDG
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1er août 2025	Rédacteur principal de 2ème classe (poste à créer)	1er février 2026 (stagiairisation de 6 mois incompressible avant suppression)	Ressources	Avancement dans le cadre des promotions internes

- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD